

Communiqué de presse du CHU de Toulouse

Toulouse, le 5 octobre 2016

Journée mondiale du don d'organes et de la greffe : le CHU de Toulouse et des personnes greffées se mobilisent du 10 au 28 octobre pour informer le grand public !

A l'occasion de la journée mondiale du don d'organes et de la greffe le lundi 17 octobre 2016, sous l'égide de l'Agence de la biomédecine, l'équipe de la coordination hospitalière de prélèvement d'organes et de tissus du CHU de Toulouse se mobilise pour informer le grand public et inciter chacun à se positionner : pour ou contre le don d'organes et de tissus, dites-le à vos proches.

« Don d'organes, tous concernés »

Aujourd'hui, la loi fait de chacun un donneur d'organes présumé. Le don d'organes et de tissus permet de sauver des vies. Tout le monde n'en a pas connaissance, pourtant « nous sommes tous concernés ».

À quoi sert la carte de donneur ? À partir de quel âge peut-on s'inscrire sur le registre national des refus ? Peut-on changer d'avis ? ... Pour répondre avec précision à toutes les questions et pour permettre de faire un choix éclairé sur le sujet, l'équipe de la coordination hospitalière de prélèvement d'organes et de tissus du CHU de Toulouse viendra à la rencontre du grand public lors de la journée mondiale du don d'organes et de la greffe :

lundi 17 octobre 2016 de 10h à 16h,

**hall du Pôle régional d'enseignement et de formation aux métiers de la santé (PREFMS),
74 voie du Toec - 31300 Toulouse (arrêt de Tramway Casselardit).**

Le don d'organes en photos : exposition du 10 au 28 octobre 2016

Autour de cette journée mondiale du don d'organes et de la greffe, l'exposition photos « Le Son de Vies » de Fabrice Dunon, greffé du cœur, sera visible du 10 au 28 octobre 2016 dans le hall du PREFMS. Des personnes greffées et des professionnels seront présents sur place pour répondre à toutes les questions du grand public. Cette exposition retrace l'expérience des jeux mondiaux des transplantés, qui ont eu lieu en Argentine au mois d'août 2015. Des regards, des moments de joie mais aussi de peine, de la convivialité, des efforts sportifs, des portraits de personnes venues du monde entier, des échanges, des détails, tous ces instants ont été capturés par l'objectif de la photographe Sophie Lemesle pour vous laisser imaginer, deviner l'histoire de ces greffés lors de cette compétition sportive et ainsi interpeller le public sur le don d'organes. Un livre complètera cette exposition avec en particulier des témoignages de familles de donneurs, de personnes en attente de greffe, de professionnels de santé et de données chiffrées sur la transplantation. Ces informations permettront au lecteur de se faire une idée sur les différentes étapes du don d'organes et sur le ressenti des acteurs de cette aventure si particulière.

La question du don d'organes

Comme le rappelle l'Agence de biomédecine, en France, depuis 1976 (loi Caillavet), toute personne est considérée comme consentante au don d'organes et de tissus, sauf si elle s'y est opposée de son vivant. C'est ce que l'on appelle le **consentement présumé**. Le refus de donner ses organes s'exprime de son vivant, soit en s'inscrivant sur le registre national des refus, soit en témoignant de son opposition auprès de ses proches. Pour respecter la volonté de chacun, conformément à la loi, quand une personne décède et que le prélèvement d'organes est possible, l'équipe de la coordination des prélèvements d'organes et de tissus consulte obligatoirement le registre national des refus et recherche le témoignage d'une opposition auprès des proches.

L'unité de coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus

Elle a été créée en juillet 1998, en conformité avec les règles de bonnes pratiques édictées par les lois de bioéthique de 1994.

Greffes : comparaison chiffrée entre 2015 et 2006 en France

- personnes en attente d'une greffe d'organes en France en 2015 : 21 464 (contre 12 512 en 2006).
- personnes porteuses d'un greffon fonctionnel en France en 2015 : 57 171 (contre 49 198 en 2006).
- nombre de greffes en France en 2015 : 5 746 (contre 4 428 en 2006).

Les chiffres 2015 du don d'organes et de tissus en France, dans la région et au CHU de Toulouse

- **74 personnes prélevées¹** dans l'ex-région Midi-Pyrénées ont donné 264 organes (28 cœurs, 34 poumons, 65 foies, 130 reins, 7 pancréas, 21 tissus (hors cornées) et 17 prélèvements à visée scientifique). Sur ces 74 personnes prélevées :
 - 43 personnes prélevées¹ au CHU de Toulouse
 - 31 personnes prélevées¹ hors CHU
- **309 greffes d'organes réalisées au CHU**, dont : 29 greffes cardiaques, 11 greffes pulmonaires, 13 greffes pancréatiques, 53 greffes hépatiques et 203 greffes rénales (donneurs vivants compris)
- **601 cornées prélevées** dans l'ex-région Midi-Pyrénées (environ 10 500 en France) :
 - 199 cornées prélevées au CHU
 - 402 cornées prélevées hors CHU
- 31,5% : le taux d'opposition au don dans l'ex-région Midi-Pyrénées
- 52 ans : la moyenne d'âge des receveurs en France
- 57 ans : la moyenne d'âge des donneurs en France

Contact presse :

- **CHU DE TOULOUSE, DIRECTION DE LA COMMUNICATION, HOTEL-DIEU SAINT-JACQUES**,
Dominique Soulié - tél. : 05 61 77 83 49 - mobile : 06 27 59 58 96 - courriel : soulie.d@chu-toulouse.fr

¹ Une personne peut être prélevée d'un ou plusieurs organes et/ou tissus.